








NOTRE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

L'association Cerep-Phymmentin est engagée depuis des années dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins. Dans ce cadre, les établissements ont déjà passé trois certifications menées par la Haute Autorité de Santé (HAS). Lors de la dernière visite des experts en 2012, les établissements ont été certifiés avec uniquement quelques recommandations d'amélioration.

Désormais, les établissements doivent transmettre tous les 2 ans, un compte qualité, qui retrace les actions d'amélioration menées et leurs résultats.

L'association Cerep-Phymmentin s'engage à répondre au mieux aux exigences de la HAS, tout en adaptant sa politique qualité, gestion des risques et sécurité des soins aux spécificités de ses établissements.

L'association Cerep-Phymmentin a inscrit 5 axes prioritaires dans sa politique qualité :

-  **Axe 1** : Favoriser le partage d'expérience et les réflexions sur les pratiques professionnelles entre nos établissements
-  **Axe 2** : Harmoniser les processus et protocoles associatifs, tout en conservant les spécificités des structures
-  **Axe 3** : Consolider l'organisation, le pilotage et le suivi de la démarche qualité
-  **Axe 4** : Développer une politique globale de gestion des risques, en lien avec l'analyse et le traitement des événements indésirables
-  **Axe 5** : Renforcer la communication autour de la démarche qualité et gestion des risques et l'implication des acteurs (professionnels, représentants des usagers)

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LA PAGE [QUALITÉ](#) DE NOTRE SITE INTERNET :

www.cerep-phymmentin.org

